

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Les points 3 à 5 seront traités à 14h00.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président signale l'action de vente des oranges organisée par Terre des Hommes et prie les députés de réserver bon accueil à l'ancienne Secrétaire générale du Grand Conseil, à l'origine de cette initiative. La quête de décembre réalisée lors du Noël du Grand Conseil permettra de soutenir l'association "L'envol". En outre, les députés ont reçu dans leur casier, sur initiative de Mme la députée Stéphanie Apothéloz, un document sur la journée mondiale de la schizophrénie. M. le Président souhaite également un joyeux anniversaire à Mme la députée Amélie Cherbuin.			
	2.	Dépôts Interpellations: Valérie Schwaar; Yves Ravenel, Jean-Marie Surer. Motion: Frédéric Grognuz au nom de la Commission des finances. Pétition: contre l'agrandissement du CEP de Vallorbe.			
TRAITE	3.	(13_HQU_MAR) Heure des questions de mois de mars 2013, à 14h00	GC		
REF	4.	(12_MOT_004) Motion François Brélaz et consorts intitulée Cessons d'être naïfs - interdisons la mendicité sur le territoire cantonal Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (prise en considération de la motion) sont refusées par 56 oui, 63 non et 10 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 64 oui, 65 non et 6 abstentions.	DINT	Grandjean P. (Majorité), Rochat Fernandez N. (Minorité)	
RENV-COM	5.	(13_MOT_020) Motion Mathieu Blanc et consorts - Interdisons efficacement la mendicité organisée! (Développement et demande de prise en considération immédiate) Une demande de renvoi en commission est acceptée à l'unanimité.	DINT, DSE		
RENV-CE	6.	(13_INT_106) Interpellation Guy-Philippe Bolay - Pourquoi les squatters bénéficient-ils de droits supérieurs à ceux des légitimes propriétaires ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(13_INT_107) Interpellation François Brélaz - Aménagement du territoire, questions d'un nul qui aimerait en savoir plus... (Développement)			
RENV-CE	8.	(13_INT_108) Interpellation Pascale Manzini et consort - Prévenir l'endettement en individualisant les informations concernant la taxation fiscale des citoyens (Développement)			
RENV-COM	9.	(13_POS_024) Postulat Christelle Luisier Brodard et consorts - Désenclaver la Broye et assurer une liaison rapide vers Fribourg et Berne (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)	DIRH		
RENV-COM	10.	(13_POS_025) Postulat Eric Züger et consorts - Economie d'eau potable dans les bâtiments (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)	DFIRE, DSE		
OA	11.	(17) Exposé des motifs et projet de décret ordonnant la convocation du corps électoral pour se prononcer sur les modifications constitutionnelles liées à la surveillance financière dans le Canton de Vaud et Projets de lois sur : - la Cour des comptes - sur le Contrôle cantonal des finances - modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil - modifiant la loi du 8 mars 2011 sur la haute surveillance du Tribunal cantonal - modifiant la loi du 20 septembre 2005 sur les finances - modifiant la loi du 24 septembre 2002 sur l'information - modifiant la loi du 16 mai 1961 sur la responsabilité de l'Etat, des communes et des agents(2ème débat) (2ème débat): Projet de décret: art. premier, 90, 166, 179, 2 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. LCComptes: art. 1 à 27 acceptés sans discussion. Art. 28: amdt Surer (retour au texte du CE aux al. 1 et 3) refusé par 71 non, 50 oui et 5 abstentions. Art. 28 non amendé accepté. Art. 29 à 35 acceptés. Fin du 2ème débat. LCCF: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. LGC: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. LHSTC: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. LFin: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. LInfo: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. LRECA: tous les articles sont acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, l'ensemble des projets de lois et décret est accepté à l'unanimité, moins un avis contraire.	DFIRE.	Mattenberger N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	(496) Exposé des motifs et projet de loi sur la facturation des prestations matérielles fournies par les services de l'Etat lors de manifestations et modifiant - la loi sur la police cantonale du 17 novembre 1975 (LPol) - la loi sur les subventions du 22 février 2005(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur les projets de lois est acceptée à l'unanimité. Projet de loi sur la facturation des prestations matérielles: art. 1 accepté sans discussion. Art. 2: amdt Christen (al. 3bis nouveau) est refusé par 66 non, 56 oui et 7 abstentions. Art. 2 non amendé accepté. Art. 3 accepté. Fin du 1er débat. LPol: art. 1b accepté. Fin du 1er débat. LSubv: art. 8 accepté. Fin du 1er débat.	DSE.	Brélaz F.	
TRAITE	13.	(12_INT_040) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone - Le Service des automobiles vendeur clandestin des adresses de ses administrés ?	DSE.		
RENV-T	14.	(12_INT_054) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - Fraudes dans l'obtention de documents provenant du SAN	DSE		19/03/2013
TRAITE	15.	(12_INT_048) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - A quoi servent les bénéfiques du SAN ?	DSE		
TRAITE	16.	(11_INT_636) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin à propos des experts chargés d'examiner l'aptitude à obtenir le permis de conduire - "Trois petits tours et c'est le plongeon"	DSE		
TRAITE	17.	(12_INT_009) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat est-il prêt à adopter une attitude ferme et dissuasive à l'égard des gitans étrangers, ces visiteurs indésirables	DSE.		
TRAITE	18.	(12_INT_018) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christelle Luisier Brodard - Gens du voyage : Nécessité d'une solution globale et coordonnée	DSE.		
TRAITE	19.	(11_INT_639) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - 100 dB vaut-il 100'000 habitants?	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	20.	(12_MOT_001) Motion Jérôme Christen et consorts en faveur de l'adoption de l'applique dentaire canine Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une très large majorité, avec quelques avis contraires et une quinzaine d'abstentions (prise en considération partielle de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE	Jobin P.	
OA	21.	(494) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts pour une formation continue dans toute la chaîne pénale sur la problématique des violences domestiques Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport du Conseil d'Etat).	DSE.	Chollet J.L.	
OA	22.	(6) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats - Olivier Epars et consorts contre l'assèchement estival des cours d'eau, et - Marc-André Bory et consorts demandant la mise à l'étude d'un plan pour la gestion de l'eau durant les périodes de sécheresse, et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars "Sauvegarde de nos rivières, où en est le canton " Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.	DSE.	Montangero S.	
OA	23.	(16) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 1'630'000 pour financer l'exécution de travaux urgents de dématérialisation et de sécurisation de documents aux Archives cantonales vaudoises, avec au préalable l'aménagement de locaux et la mise en oeuvre des ressources informatiques nécessaires(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (maj. des 3/4 requise) est acceptée à l'unanimité. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DINT.	Despot F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	24.	(12_INT_013) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Un petit chanteur de rap haineux envers la police, cocolé par le SPEN ?	DINT.		
TRAITE	25.	(12_INT_031) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Axel Marion et consorts - L'errance du projet Métamorphose, un risque pour le PALM ?	DINT.		
RENV-T	26.	(12_INT_027) Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations - Alexandre Berthoud et consorts - District du Gros-de-Vaud ; prochainement dépourvu de l'ensemble des Services décentralisés de l'Etat ? Un prélude pour l'ensemble du Canton ? (12_INT_027) et - Aliette Rey-Marion et consorts - ORP = Office régional de placement ? (12_INT_062)	DINT.		19/03/2013
RENV-T	27.	(24) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Raphaël Mahaim et consorts - Pour que la complexité du système électoral ne soit pas un obstacle à la participation des électeurs!	DINT.	Ballif L.	19/03/2013
RENV-T	28.	(12_INT_011) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Hauray sur l'avenir de la prison du Bois-Mermet à Lausanne	DINT.		19/03/2013
RENV-T	29.	(12_INT_039) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - le Ministère public a-t-il actuellement les moyens d'assumer à satisfaction ses missions ?	DINT.		19/03/2013
RENV-T	30.	(11_POS_312) Postulat Véronique Hurni et consorts concernant l'assistance au suicide dans les hôpitaux et les EMS - quelle aide pour les soignants	DSAS	Roulet C.	19/03/2013
RENV-T	31.	(11_INT_625) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Autodélivrance : la défenestration en attendant EXIT?	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	32.	(12_INT_001) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin sur les mesures qu'entend prendre le Conseil d'Etat pour assurer une interprétation correcte de la loi sur l'assistance au suicide	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	33.	(11_INT_613) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Fractures déplacées, mottes de beurre, avec arrachements : quelle évolution de cette problématique chez nos enfants?	DSAS.		19/03/2013

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mars 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	34.	(12_INT_066) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Que va faire le CHUV à Ramallah ?	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	35.	(11_INT_590) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quelles solutions pour les bénéficiaires de l'aide sociale sans titre de formation reconnu ou qualification reconnue de plus de 25 ans ?	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	36.	(11_INT_635) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin à propos d'une chicanerie faisant obstacle au placement de personnes âgées nécessitant des soins, à l'hôpital du SUPAA de Cery - "La chicanerie administrative à l'épreuve de la Démence"	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	37.	(11_INT_502) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Randin - Factures non payées aux EMS vaudois	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	38.	(12_INT_021) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Éric Dufour sur l'avenir de la politique familiale	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	39.	(11_INT_622) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Demande de clarification concernant les critères utilisés par BVA pour octroyer des services gratuits aux associations	DSAS.		19/03/2013
RENV-T	40.	(11_INT_614) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphanie Apothéloz - L'égalité est aussi une affaire de coeur	DSAS.		19/03/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :